

Voici un article sur le député Bernard DEPIERRE.

C'est de lui dont je parlais dans le cadre du projet d'agrandissement du stade Marcel Picot.

C'est ce député qui a proposé la scandaleuse proposition de loi permettant aux collectivités de financer des projets privés dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif.

C'est ce député, ami de Michel DUFRAISSE, qui a été l'auteur de la proposition de loi, le rapporteur de la proposition de loi.

C'est toujours lui qui a organisé des auditions à huis clos, y invitant comme par hasard Michel DUFRAISSE, des représentants de la Communauté urbaine et de l'AS Nancy-Lorraine.

Ce qui démontre que cette proposition de loi était bien faite sur commande pour Nancy... Le fait d'avoir organisé ces auditions à huis clos empêchait les députés de l'opposition, dont je fais partie, d'avoir des informations, voire de poser les questions qui dérangent...

Aujourd'hui, le « Canard Enchaîné » nous donne quelques informations sur l'activité du député DEPIERRE...

Un député de Dijon assaisonné par voie de presse

SECRÉTAIRE national aux sports à l'UMP, le député Bernard Depierre aime les échanges musclés. Le directeur de « La Gazette de Côte-d'Or » (70 000 exemplaires distribués gratuitement chaque semaine) l'accuse de l'avoir un peu molesté et a déposé plainte le 8 décembre. Motif du pugilat : le journal a osé faire allusion au procès intenté à l'élu de Dijon par son ancienne attachée parlementaire, licenciée pour faute grave.

En fait de faute grave, cette dernière avait eu la mauvaise idée de s'interroger par écrit sur les pratiques de son patron. Notamment sur l'utilisation par Depierre de son « *indemnité représentative de frais de mandat* » pour rembourser l'achat d'un appartement. Ce qui n'est pas illégal, mais pour le moins cavalier. Ces 6 200 euros mensuels sont destinés à couvrir les dépenses liées aux activités d'élu, par exemple le loyer d'une permanence locale.

Plus ennuyeux encore, le député a sollicité, ès qualités et pendant plusieurs années, des patrons du bâtiment pour décrocher des budgets de sponsoring au profit du club de basket local. Ça tombait bien : Depierre était jusqu'en 2010 l'heureux propriétaire d'une petite entreprise, Performances Conseil, chargée d'établir ces contrats de sponsoring.

Questionné par « Le Canard » sur ce mélange des genres, le député de Dijon ne voit pas le problème, pas plus qu'il ne reconnaît avoir agressé le directeur de « La Gazette de Côte-d'Or ». Bizarrement, pourtant, des milliers d'exemplaires du journal local, qui s'étonnait des méthodes de Depierre, ont disparu des présentoirs en quelques heures. Joëlle Ceccaldi-Raynaud, la maire de Puteaux, qui avait fait acheter tous les exemplaires du « Canard » où étaient évoqués ses comptes en Suisse, aurait-elle fait des émules ?

B. R.